L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : Rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 22 JUIN 1889.

Le Dr Charles Henri Bayon.

Nombreux et recueilli était le cortège qui a suivi hier le cercueil du docteur Charles Henri Bayon, l'homme de bien, le médecin si distingué dont nous avons essayé de rappeler les titres dans les colonnes de l'*Abeille*. Les divers éléments composant la population de la Nouvelle-Orléans étaient représentés là ; on y rencontrait l'élite de la population louisianaise, et facile était de voir, dans cette assistance, qu'on ne s'était point rendu à la maison mortuaire, la maison si désolée désormais, pour y remplir un devoir banal de société.

Le silence, le recueillement, l'expression des physionomies, tout disait que si le deuil est immense pour la famille du Dr. Bayon, la perte est cruelle, est navrante pour tous ceux qui l'ont connu de près, qui ont pu apprécier ses qualités de cœur et d'esprit.

Tout ce monde qui, bien avant l'heure de la cérémonie, remplissait salons, cour et vestibule, a voulu accompagner le corps jusqu'à la tombe, et après avoir avoir couvert celle-ci de fleurs et de couronnes, on ne s'est retiré que quand la dernière pierre scellée a enlevé le cercueil aux yeux mouillés de la foule. O tombe ! trop désolante est ta nuit pour qu'il ne faille pas espérer que le rayonnement s'en dégage un jour !

Institut Pinac.

Les chaleurs dont nous gratifient les mois de juin, juillet, août, ne permettent guère que les cours classiques se continuent durant cette période. L'esprit subit, au milieu de cette quasi-coction, un affaissement, une prostration, qui conseillent, qui imposent le far niente ; notre climat, fort éprouvant, veut que les vacances des élèves soient ici plus longues qu'en bien d'autres localités.

Donc à l'époque où nous voici, c'est, chaque année, un long défilé de fêtes scolaires, de distributions de prix, médailles, diplômes, joyeux prélude des vacances. Le joli mot et la jolie chose ! Par malheur, dans le journalisme nous ne connaissons que le mot; de la chose il faut philosophiquement nous passer et nous résigner, coûte que coûte, entièrement naturel ou forcé, nous résigner à chercher, à trouver quand même chaque jour quelque chose qui remplira les colonnes, toujours inévitablement les mêmes, quelque chose qui ait à peu près le sens commun.

Ces fêtes de bout de l'an données par les universitaires, les collèges, les pensionnats, etc., etc., ressemblent beaucoup, la chose est inévitable, et pourtant, elles présentent toujours de l'intérêt, surtout pour qui les suit avec régularité.

Les mêmes sujets se représentent périodiquement devant vous et c'est une occupation attachante que celle qui consiste à les comparer à eux mêmes, à se rendre compte des progrès achevés durant le dernier exercice écoulé.

Depuis un mois ou deux ces exercices annuels se sont multipliés presque sans trêve; à peu près chaque jour nous avons à en constater ici les résultats.

Voici le tour de l'Institution Pinac qui a fixé sa soirée au jeudi 27 juin.

Cet établissement est l'une des nombreuses preuves de l'énergie de la femme à la Nouvelle-Orléans. Combien n'en citerions-nous pas de qui, frappées par la mauvaise fortune, ont résolument fait face à ses coups et au prix des plus énergiques efforts, sont parvenues à en lasser la rigueur.

Dans l'aisance jusque là, elles ont vu, un beau jour, tout crouler autour d'elles et au lieu de s'en laisser abattre, elles ont fait ce qui se fait aujourd'hui dans la pauvre vallée de Conemaugh, elles se sont mises à l'œuvre du déblaiement, du relèvement des ruines. Celles qui avaient reçu le bienfait de l'éducation, ce fonds impérissable, se sont jetées dans l'enseignement; elles ont jugé sainement que, si ce n'était point un moyen de rebâtir la fortune écroulée, elles y trouveraient du moins l'existence honorable.

C'est ainsi que bien des maisons d'éducation se sont fondées; ainsi que, conçues sur un très modeste plan, elles ont cru en proportions et sont devenues des établissements d'une importance réelle.

Au nombre de ceux-ci nous prenons plaisir à nommer le Pinac Institute ; le courage, la force de volonté l'ont créé ; l'intelligence, la persévérance l'ont développé. Ce développement se poursuit avec continuité ; chaque fin d'année nous est occasion de le noter.

La soirée de jeudi prochain nous fournira certainement nouvelle même occasion : une foie de plus les résultats produits devant un auditoire de parents, d'amis, d'invités, diront quel judicieux emploi du temps on fait dans cette maison d'éducation ; quels titres elle possède à un redoublement de la confiance publique.

Cette soirée scolaire, dont les exercices seront multipliés, intéressants, amusants, croyez le bien, aura lieu à la Salle Grunewald et commencera à 7 heures.

Le souvenir des années précédentes nous autorise à croire que nous aurons grand bien à en penser, à en écrire.

Locquet-Leroy Institute.

Le Locquet-Leroy Institute a prospéré dès sa création par une fondatrice qui fit preuve aussitôt de sa compétence comme administratrice, comme professeur.

Cédé depuis aux demoiselles Moise, il a conservé sa vogue et aujourd'hui il est un des pensionnats les mieux posés en Louisiane, dans le Sud.

Nous avons été toujours heureux, et pour deux raisons, d'appuyer cet établissement. Le programme des études y est bien compris, les professeurs judicieusement choisis, et de plus une très sérieuse attention y est donnée à la langue française. Or, selon nous, pas d'éducation complète sans cette langue.

Les demoiselles C. W. et S. L. Moise prêtent toujours grand éclat à leurs fêtes scolaires annuelles et l'on nous dit qu'elles ne se départiront point cette fois de ce système. Elles annoncent la prochaine pour le jeudi 27 juin, au Grand Opera House.

Comme d'habitude il y aura partie littéraire, partie musicale — chant et piano.

Au cours de la soirée des diplômes seront remis aux Elèves suivantes : Anglais : Mlles Mary W. Butler, Lucie Kelley, Anna L. Lewis, Amélie Schriever, Ella Simonet, Lucy E. Wright, Mary O'Rourke, Héloïse Monnot, Katie Forester, Bunkie Haas, Lizzie Pond, Maggie C. Tureman. Français : Mlle Anna L. Lewis.

Le discours d'ouverture, de bienvenue, (*Salutatorian*) sera prononcé par Mlle Maud S. Addison.

Les exercices commenceront à sept heures et demie.

West End.

En consultant nos colonnes d'annonces on verra qu'une grande fête représentation se donne ce soir au West End. La direction ne se contente pas d'un orchestre composé de trente-cinq musiciens distingués, conduits par un chef auquel l'Opéra doit un si bon travail, tant d'exécutions remarquées ; elle juge que ce n'est point assez de concerts attrayants, offerts gratuitement à la population, elle veut encore ajouter de temps à autre, des attractions au programme musical.

C'est ainsi que, chaque saison, elle nous réserve d'aimables surprises et compose des spectacles faits pour amuser la foule.

Pour ce soir c'est donc un feu d'artifice, avec des mottis entièrement nouveaux et qu'en expressément composés l'artificier expert : M. Geo. W. Weingart.

On annonce aussi l'ouverture de Semiramis (Rossini) et le Miserere du Trouvère. Le Clou de la soirée sera une fantaisie militaire "*La Bataille d'Inkermann*, avec accompagnement d'artillerie, bombes, fusées, etc., etc. Cette fantaisie, qui sera l'introduction du grand feu d'artifice, sera exécutée à 8 1/2 heures.

L'effet de pareille annonce est facile à prévoir ; une foule immense va se disputer les sièges sur les trains. Mais non ; le mot disputer n'est point ici de mise, car toutes dispositions sont prises pour que l'on puisse confortablement transporter 20,000 personnes. Le feu d'artifice sera tiré entre deux parties du concert, dont le programme est entièrement nouveau.

Prix de l'excursion, aller et retour : 15 cents.

Pique-Nique.

A ce soir le Pique-Nique complimentaire offert à ces invités par le "Eagle Brass Band", sous la direction de M. F. Fabregas, au Jardin Magnolia. Concert et bal. Le jardin sera éclairé à la lumière électrique. Le service des chars urbains se continuera toute la nuit.

Fort Espagnol.

C'est ce soir que se donne la fête organisée par l'Orphéon Français et dont le produit sera transmis intégralement aux victimes de la Vallée de Conemaugh.

Cette soirée qui commencera à six heures, se composera d'un double concert : l'un dans les jardins du Fort Espagnol par l'orchestre engagé pour la saison; l'autre dans la salle de théâtre où se feront entendre orchestre et chanteurs de l'Orphéon. A la suite du concert, grand feu d'artifice et pour couronnement un bal qui vraisemblement se prolongera jusqu'au jour. Prix d'admission, 25 cents.

L'Administration du chemin de fer du Fort Espagnol verserà à la caisse des victimes le tiers du montant des passages.

Voir l'annonce.

Quatre Juillet.

L'Association connue sous le nom de "Fils des Vétérans de l'Armée des Etats Confédérés," et dont le siège est en la Paroisse Ascension, fêtera le Quatre Juillet par un grand bal militaire qui sera donné au Phœnix Opéra House, Donaldsonville.

Remercîments pour l'invitation adressée à l'*Abeille*.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 juin 1889.—Indications : Pour la Louisiane : Beau temps, excepté pluie sur le golfe ; vents plus frais passant au nord.

Température du 21 juin 1889.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Barème.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	78	26
Midi	84	29
3 P. M.	78	26
6 P. M.	78	26

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Francisco Ella à Mlle Felicia Green, 22.
Jean M. Sarrat à Mlle Anna Feldkirchner.
Henry P. Wagner à Mlle Louisa Roth.
Chas Haeffele à Mlle Blanche Blancher.
Henry Wise à Mlle Cora Gillen.
Adolphe A. André à Mlle Marie Gaudin.
Cornelius P. O'Mara à Mlle Catherine Heyd.
Joseph H. Dowry à Mlle Rebecca Wise.

Naissances.

Mme John Cook, une fille.
Mme Edward G. Tardy, une fille.
Mme Elkin Moses, une fille.
Mme Louis Pulol, un garçon.
Mme Maurice Stern, une fille.
Mme Frederick Giacosa, une fille.

Décès.

Emma J. Rebes, 4 ans, 433 rue Annunciades.
J. Edward Marigny, 15 ans, 259 rue Marigny.
Louise Anderson, 3 ans, rue Newton, Algier.
Ferdinand Brunette, 6 ans, 107 rue Verret, Algier.
Wm McCleskey, 19 jours, 95 avenue Pacifique, Algier.
Veve Patrick Joyce, 69 ans, 10 rue Jackson.
Alexandre Landry, 8 mois, encoignure Encampement et Ferdin.
John F. Birchmeier, 56 ans, 199 rue Washington.
Attenhofer, 19 mois, encoignure Jersey et Bellecastle.
Wm Nickles, 11 jours, encoignure Deuxième et Liberté.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

L. Heitz à L. Leonhard, un terrain borné par les rues Remparts, St-Claude, Barthélemy et Jeanne, $300.

S. McGill à Mme B. Heiderich, un terrain borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Constance, $1200.

Maria Black à J. Carrau, un terrain borné par les rues Dumaine, Tonti, St-Philippe et Rocheblave, $300.

Mme W. Prenks à Mme E. Hillger, sept terrains bornés par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Nashville et Arabella, $2,000.

La même à la même, un terrain borné par les rues Magazine, Camp, Foucher et Antoine, $500.

Mlle E. Pollock à H. Chiapella, quatre terrains bornés par les rues Dumaine, Ste-Anne, Galvez et Johnson, $2000.

Mme H. Davidson à J. D. Schepmoes et Mme E. Bleakley, un terrain borné par les rues St-Charles, Julie, St-Joseph et Camp, $5200.

A. Agusti à J. Gundermann, un terrain borné par les rues Remparts, Français, Bourgogne et Union, $29 67.

Cour de District.—John J. Connors accusé de vol au bureau de poste de Jackson, Tennessee, a comparu et a été renvoyé en prison après l'émission d'un ordre de transfert entre les mains du shérif.

Cour Civile de District.—J. D. Thompson contre E. Quatreveaux. Le demandeur est débouté.

Les successions Marie Céline Barin et Susanne Attenhofer sont ouvertes.

Marie Haas, femme de Christ Frinkbrinner, demande l'émancipation.

Fork Steel Flax Sprinney Co. contre la Crescent City Manufacturing Co., pour $117 49.

R. C. Bernard contre la Whitney National Bank, pour $3,400.

R. H. Chaffe contre la N. O. and Bayou Teche Co., pour $186 75.

Horace J. Andrews contre Mlle Caroline A. Hotchkiss, pour $8008 06.

L'Etat ex rel., R. Crump, contre le Recorder des hypothèques, pour obtenir l'annulation d'inscriptions de taxes.

MM. B. K. Miller et O. W. Long, contre J. O'Connor et Edwin Loize, pour obtenir l'annulation d'un testament de Mme Marie Kelton—L'opposition des demandeurs est rejetée.

Cour Criminelle.—Section B.—Wm Mosely, port d'armes cachées, $2 50 ou 5 jours.

Simon Lévy, voies de fait, $10 ou 10 jours.

Sam Randall, larcin, 3 mois.

Alphonse Brousseau, voies de fait, acquitté.

Le sergent Walsh, accusé d'avoir illégalement arrêté H. Stafford, reporter du *News*, a été acquitté.

MEURTRE.

Au No 115 de la rue Liberté, un Italien du nom de Dominique Font a assassiné sa femme à coups de revolver, hier matin vers 9 heures, et tandis que la police était prévenue, l'assassin, profitant du désarroi jeté dans le quartier par les coups de feu et la nouvelle du crime, s'est esquivé en sautant quelques clôture et s'est caché dans une cour de la rue Perdido, entre Franklin et Rampart, où, après avoir suivi difficilement ses traces, le caporal Schomacker l'a découvert et l'a arrêté.

Il n'a offert aucune résistance et a été ramené sur le lieu du crime et confronté avec sa victime qui gisait encore dans la cour. A une question du caporal, elle a répondu que le prisonnier était bien l'homme qui l'avait blessée, et tandis qu'on l'emportait vers la voiture d'ambulance, elle appela Dominique et lui demanda de l'embrasser et de lui dire adieu, mais très durement il lui répondit "Non !", et tandis que l'une faisait route pour l'hôpital, l'autre était emmené au poste central et peu après transféré à la prison de paroisse.

Dominique Font et sa victime Marie Green étaient mariés depuis le 2 janvier 1888, mais quelques mois après son mariage, Marie montra pour les pique-niques et les fêtes de tout genre un goût que son mari ne lui connaissait point et qui alla se développant. Avec cela, un peu de légèreté qui n'était point faite pour rassurer Dominique, d'un caractère naturellement jaloux.

Bref, l'enfant né de leur union est qui seul en maintenait encore un semblant, étant mort au mois de mai dernier, la mère fréquenta régulièrement le Parc Loeper et son mari se plaignit qu'elle entretint des relations avec certains individus et la désunion se mit définitivement dans le ménage, dimanche dernier, au retour d'un pique-nique auquel tous deux avaient assisté au Parc Loeper. Marie s'était montrée fort légère ; son mari lui reprocha de s'être conduite indignement et elle lui répondit en le menaçant de quitter le domicile conjugal, dont il lui rendait le séjour impossible par ses scènes brutales et sans cesse renouvelées.

Enfin mardi elle mit sa menace à exécution et alla domicile au No 115 de la rue Libert, où, après deux jours de recherche, son mari l'a trouvée hier matin. Exaspéré de la trouver dans une maison mal famée, il a d'abord contenu sa colère, mais après avoir essayé vainement de la ramener dans la bonne voie en lui promettant de tout oublier si elle consentait à retourner avec lui, il a tiré son revolver, et tandis qu'elle s'écartait de lui, il a fait feu.

Blessé de la tête, la pauvre femme s'est réfugiée dans la cour où Dominique a deux fois encore tiré sur elle, l'atteignant une fois dans le dos. Se voyant poursuivie elle passe par une fente de la clôture dans la cour du No 113 où il la rejoignit ayant encore dans son arme deux cartouches qu'il lui décharga presque à bout portant dans le dos, malgré ses supplications.

Tandis qu'il s'enfuyait après cet exploit saignant accompli avec un rare sang-froid, une voisine, Mme Berie alla au secours de la blessée et fit prévenir la police, qui ainsi que nous l'avons dit, ne tarda pas à mettre la main sur l'assassin. Celui-ci est d'origine italienne et est employé au déchargement des bateaux de fruit, par M. Chas. Matanra.

Il est âgé de 23 ans et quelques mois. Il ne manifeste aucun regret d'avoir assassiné sa femme, si ce n'est celui de ne l'avoir pas tuée sur le coup.

Marie Green est âgée de 19 ans et fille d'un conducteur de chars. Elle était employée à l'Usine Maginnis. Elle est blessée à la tempe droite et trois fois dans la région du dos. Chacune de ces blessures sont très grave et on craint qu'elle n'y survive pas.

Aux derniers avis, la blessée n'a pas empiré et pour la soustraire à la souffrance elle a été mise sous l'influence de la morphine.

Rixe—Hier soir à 7 h. 30, rue St-Pierre près Prieur, deux nègres, Félix Henon et John Gorum se sont battus et celui-ci a reçu une balle au poignet gauche. Henon a été arrêté. Le motif de la querelle a été l'essai fait par le blessé de nouer des relations avec la sœur de Henon.

Incendie.—Hier matin, à 1 h. 30, le feu ayant pris au No 426 de la rue Dryades, près Melpomène, chez M. Buffoid, pâtissier, a rapidement gagné d'un côté le No 425 et de l'autre, les Nos 429, 431 et 433, qui tous ont été détruits.

Le No 415, occupé par C. Miller, marchand de chaussures, était assuré pour $6000, et le No 249, occupé par M. M. Schoepple, tailleur, assuré pour $1200.

Les Nos 431 et 433, inoccupés, étaient assurés à la Compagnie Germania.

Plusieurs immeubles voisins ont subi par l'eau et le feu des dommages plus ou moins importants.

Comités de police et de salubrité.—Ces deux comités se sont réunis pour recommander au Conseil l'adoption de l'ordonnance de M. Kepler relative à l'obligation des laitiers de clôturer leurs pâturages, afin que leurs bestiaux ne passent plus dans les rues.

Le comité a rejeté comme non fondée la plainte portée contre la fabrique de savon qu'il est question d'établir encoignure Poucher et Liberté.

Un rapport favorable a été préparé au sujet de réparations que le grand jury a recommandé de faire à la cour criminelle.

Hook and Ladder.—La compagnie Hook and Ladder No 3 ne reste pas en arrière et au moment où s'organisent de tous côtés pique-niques et excursions, elle vient de terminer les préparatifs de la sienne qui aura lieu demain et dont le but est Houma. Le ferry quittera le pied de la rue des Champs-Elysées à 7:30 heures a. m., et le train partira d'Algier à 8:15 heures, quittant Houma à 6 heures du soir.

Prix du billet $1.

Institution Pinac.—Tous nos remerciements pour l'invitation adressée au journal à assister à la fête scolaire de l'Institution Pinac, qui aura lieu jeudi prochain, à 7 heures du soir, au Grunewald Hall.

Allemagne.—Les questions économiques et d'ordre intérieur.—Diète particulière de la "Liberté", du 9 juin.—Les questions économiques et d'ordre intérieur continuent à s'imposer à l'attention des gouvernants. Les grandes grèves de Westphalie et de Silésie sont terminées, les ouvriers reprennent partout le travail et fournissent de nouveau la houille aux industries, aux usines à gaz, aux ateliers de chemins de fer et aux besoins domestiques.

Les prix avaient monté brusquement, et c'est à peine si l'importation des charbons anglais et de Bohême ont pu arrêter la hausse. Aujourd'hui le prix du charbon reste élevé, il a déjà calculé qu'il toutera de 15 à 18 0/0 au-dessus des prix courants de la période avant la grève. On ne se dissimule pas que les concessions faites aux ouvriers auront une portée beaucoup plus étendue qu'il n'a pas au premier examen. Les salaires ont été élevés, les heures de travail réduites, par conséquent le prix de revient du charbon sera plus élevé.

L'industrie, les entreprises de transports, l'économie domestique en ressentiront nécessairement de la hausse du prix du charbon et la main d'œuvre deviendra plus chère. Du reste, à mesure que les relations des peuples entre eux se multiplient, s'établit un courant d'égalisation des conditions de l'existence. Aujourd'hui, l'ouvrier allemand ne vit plus comme il y a quinze ans, il veut sa part de bien-être et de confort et il la revendique à travers tous les obstacles avec une ténacité toute germanique.

Ce n'est, du reste, pas le seul nuage noir à l'horizon allemand : depuis quelques jours, la Bourse aux grains est en pleine agitation ; on apprend de Russie que la sécheresse a mis en peril les moissons de plusieurs gouvernements ; les prix des céréales augmentent rapidement, celui du pain suit la progression. Comme l'Allemagne,—surtout la Prusse —ne se suffit pas à elle même et que jusqu'ici, malgré M. de Bismarck, la Russie a rétabli l'équilibre entre la consommation et la production ; on prévoit de cet état de choses de fâcheuses conséquences économiques. Ce sont ces mauvaises nouvelles, bien plus que le tonnerre de tsar qui ont provoqué un mouvement de recul des valeurs russes.

Les Tchèques et la France.—Plus de cent cinquante gymnastes sont partis, le 6 juin, pour Paris par un train spécial. Afin de se conformer à l'arrêt du lieutenant général de Bohême, les gymnastes avaient renoncé à revêtir le costume national ; mais ils avaient arboré des cocardes.

A la gare, un des chefs de l'expédition, M. Podlypini, a promis qu'il se ferait, à Paris, l'interprète des sympathies du peuple tchèque pour la France, et il a engagé la foule qui remplissait le quai à se disperser tranquillement, pour enlever à la police tout prétexte d'intervention. Le train s'est mis en mouvement aux cris de : "Vive la France ! Vive la Bohême !"

ROYAL BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est tinfaillible. C'est une merveille parmi les fines et d'inouïtié Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS & CO, SCHMIDT & ZIEGLER.

1 an 1889 ed. 1 an ...mars 1st ...

VENTES PAR LE CONSTABLE.

John Clark vs Joseph H. Weber.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 11 011—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. Gottschalk, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'île1 borné par les rues Annunciades, Laurel, Deuxième et Troisième, mesurant 55 pieds 6 pouces de face à la rue Annunciades, sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue Troisième, avec le lot entier désigné comme lot 19, moins 29 pieds 8 pouces pris de l'arrière du dit lot, ensemble avec toutes les constructions qu'il y trouvera, acquis par Jos. H. Weber de la Hibernia Insurance Company, d'après un acte passé devant W. J. Chaffe, notaire, le 3 décembre, 1883. C. O. B. 118, folio 255.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans

29 mai—29—juin 5 12 19 26 29

Joseph Vahlmann vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26.120—Division B—A vis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente signification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par le Dr Paul Von Spydewitz syndic des créanciers dans cette affaire, ne devraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

E. A. LUMMIS,
Greffier.

19 juin—19, 26, 28

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Comité du Sénat flottant.

Paris, 21 juin—Le comité du Sénat, chargé de s'enquérir relativement aux accusations portées contre le général Boulanger, a presque terminé sa mission et a envoyé au procureur général de la République tous les documents qui lui ont été soumis.

Crue des eaux.

Paris, 21 juin.—Les rivières ont débordé et submergé partiellement la ville de Bar-le-Duc, dans le département de la Meuse, ainsi que tout le pays environnant.

Un grand nombre de maisons ont été détruites; récoltes et vignobles sont ruinés.

Rente Française.

Paris, 21 juin—Le trois pour cent est coté à 85 francs 32 1/2 centimes.

Jugement de Boulangistes.

Paris, 21 juin—Le jugement des Boulangistes à Angoulême s'est terminé aujourd'hui. L'arrêt sera prononcé lundi.

Grand incendie à Paris.

Paris, 21 juin.—Le *Vieux Chêne*, situé rue d'Auberge, le plus grand entrepôt de meubles en Europe, a été détruit aujourd'hui par un incendie.

Une véritable panique a eu lieu dans le voisinage: La perte est évaluée à $500,000.

Mines en grève.

Vienne, 21 juin- Les mineurs en grève, de Kladno, en Bc ême, se sont révoltés hier soir.

Les gendarmes ont fait feu sur les émeutiers, en ont tué deux et blessé douze. On craint d'autres troubles, et trois bataillons ont été envoyés sur les lieux des désordres.

Lord Dufferin.

Londres, 21 juin—Lord Dufferin est très souffrant d'un mal chronique. Ses médecins entretiennent de sérieuses craintes.

Le steamer Gothia.

Londres, 21 juin.—Le steamer *Gothia*, parti de Baltimore en destination de Hambourg, est arrivé ce matin.

Les récentes émeutes.

Vienne, 21 juin—Quarante personnes impliquées dans les récentes émeutes, ont été arrêtées.

On vient de lancer une proclamation qui interdit toute réunion de grévistes. Les autorités municipales de Kladno demandent l'établissement permanent d'une garnison en cette ville.

Le Bundesrath.

Berne, 21 juin—Le Bundesrath, en réponse à une demande du Nationalrath, nie qu'il y ait aucune raison de se plaindre que les socialistes jouissent d'une trop grande liberté en Suisse. Il déclare que la Suisse remplira toujours ses obligations internationales, mais maintient que la surveillance des intrigues des révolutionnaires ne doit pas rester entièrement sur la Suisse, mais aussi sur les autres puissances.

Il ajoute que les négociations entre la Suisse et les puissances contingentes, et donne l'assurance que le Bundesrath saura faire respecter la dignité et les intérêts du pays, tout en refusant de permettre à l'Allemagne d'user d'aucune autorité sur les personnes qui résident en Suisse.

Mouvement Fenian.

Londres, 21 juin.—Le *Pall Mall Gazette* affirme que le Mouvement Fenian, chez ceux qui le dirigent, ne diffère pas dans l'affaire de Red Nose Mike. La vieille mère du prisonnier s'était rendue à Harrisburg pour implorer la clémence du gouverneur et c'est elle qui a fait savoir la décision de celui-ci. Au cours d'une entrevue avec son fils elle s'est évanouie.

Incendie.

Boston, 21 juin—Un immense incendie a eu lieu cette après-midi dans l'établissement de l'artificier Heyer. On a déjà trouvé trois cadavres sous les ruines et l'on craint qu'il y ait d'autres victimes.

Expédition d'or.

New York, 21 juin—Cinq millions quatre cent mille piastres en lingots d'or seront expédiées demain pour l'Europe.

L'affaire Cronin.

Winnipeg, Man., 21 juin—A 10:30 heures ce matin Martin Burke a comparu devant la cour, sous l'accusation de meurtre. Il avait été arrêté à Rat Portage. Une foule considérable était présente et tous avaient les yeux fixés sur l'accusé.

M. Howell a dit qu'il était nécessaire de prouver à la cour que Cronin avait été assassiné et que le prisonnier était soupçonné d'avoir commis le meurtre, avant de pouvoir produire certains témoins. Après cette déclaration, le prisonnier a été renvoyé en prison jusqu'à mercredi.

Cyclone.

Albany, Mo, 21 juin.—Un cyclone a passé hier sur la partie Nord-Ouest du Missouri et a abattu nombre d'édifices, y compris les maisons d'Ecole et autres propriétés. La bâtisse occupée par H. P. Williams, a été mise en pièces et l'un de ses enfants a été tué.

GRANDE-BRETAGNE.

La question des pêcheries.

Ottawa, Ont., 21 juin—On dit que la correspondance préliminaire et non-officielle dont on a parlé tout récemment, aura pour résultat la réouverture de négociations pour le règlement définitif de la question des pêcheries de l'Atlantique.

Le journal Sun.—Nouvelles du Venezuela.

New York, 21 juin.—Le journal *Sun* publie les nouvelles suivantes de Caracas, Venezuela, en date du 10 juin :

"Des événements à sensation se sont succédés ici depuis les derniers trente jours, et la République du Venezuela a été continuellement dans un état d'appréhension et d'excitation ; mais c'est la première révolution pacifique qu'ait vue cette République. Le règne de Guzman Blanco est terminé.

Le despotisme militaire qui existait dans le Venezuela depuis un quart de siècle est enfin aboli et toutes les classes se livrent à des démonstrations de joie.

Tous ceux qui se sont soumis paisiblement à la tyrannie de Guzman, de crainte de mettre à leurs affaires, parlent et poussent des cris de triomphe dans les rues.

Ceux qui osaient à peine prononcer son nom s'écrient : "A bas le tyran, et la plupart de ses partisans les plus obséquieux se montrent les plus ardents dans les démonstrations de rébellion.

Pour la première fois depuis trente ans, la presse est libre. Les journalistes peuvent maintenant publier ouvertement leurs opinions, sans crainte d'être emprisonnés ou exilés. Des circulaires, avec des caricatures de Guzman, sont répandues dans toutes les rues.

Ce dernier est à Paris, méditant les représailles, la vengeance. Qu'une tentative soit faite par le Président Guzman Blanco pour ressaisir le contrôle du gouvernement et la dictature, personne n'en doute un seul instant, surtout ceux qui le connaissent; mais nul ne croit qu'il réussira, tant il a eu qui excite de plus en plus l'enthousiasme.

Afin que la situation soit bien comprise et que l'on puisse mieux apprécier la signification des récents événements, il faut dire que le général Guzman Blanco, depuis qu'il prit pour la première fois le contrôle du gouvernement en 1870, semble considérer le Venezuela comme sa propriété privée et jugea qu'il pouvait faire de ce pays tout ce que lui inspirait son bon plaisir.

Il a été un czar sans couronne et son gouvernement s'est montré d'un despotisme absolu.

Sous la constitution, le Président ne peut pas être son propre successeur; deux termes consécutifs lui sont interdits ; il est rééligible après un terme intermédiaire.

Guzman Blanco a occupé le siège présidentiel après chaque série de deux termes durant ces dernières dix-huit années, et de temps à autre a substitué à sa personne un lieutenant de carton, un lieutenant toujours entièrement soumis à sa volonté.

Ses nombreux actes de tyrannie ont suscité une hostilité secrète qui n'a été supprimée que par la force militaire.

Cette hostilité s'est manifestée quelquefois par un soulèvement ou une tentative d'assassinat. Dans les dernières années Guzman Blanco a été obligé de s'entourer de soldats nuit et jour, pour se protéger contre la vengeance de ceux qu'il a tant fait souffrir,

Mme Hayes frappée d'apoplexie.

Cleveland, Ohio, 21 juin. — Mme Hayes, femme de l'ex-président Hayes, a eu une attaque d'apoplexie ce matin à Fremont, où elle réside. Ce soir à neuf heures elle était inconsciente. Elle a tout le côté droit paralysé. Le général Hayes était en route pour Columbus à ce moment. On a envoyé des télégrammes aux deux fils de la malade.

HERE I AM AGAIN, LADIES AND GENTLEMEN

READ AND FOLLOW DIRECTIONS

and I've come to stay with you. Some few have showed me because they would not heed my plea to

READ DIRECTIONS

But the majority of you have been tired and attentive, ready to

LISTEN AND LEARN,

and for their sake I forgive the inconsiderate few, and repeat

"I'LL STAY WITH YOU."

AND YOU, ONE AND ALL WILL STAND BY

Wolff's ACME Blacking

the most perfect Blacking for men, women and children, of this enlightened century.

WOLFF & RANDOLPH, Philada.

WASHINGTON.

Nominations.

Washington, 21 juin—Le Président a fait aujourd'hui les nominations suivantes : Collecteur du revenu intérieur : Cassius Goodlee, pour le septième district du Kentucky ; A. T. Wimberly, pour le district de la Louisiane ; Henry M. Cooper, pour le district de l'Alabama.

Le Président Harrison.

Washington, D. C., 21 juin.—Le Président partira d'ici, cette après-midi à 3 heures 40 minutes, pour Cape May. Il est accompagné par l'ex-Sénateur Sewell, de New Jersey. Il sera de retour lundi après-midi.

Nomination par le Président.

Washington, 21 juin.—Le Président a fait les nominations suivantes comme avocats de district des Etats-Unis : Walter Lyons, de la Pennsylvanie, pour le district ouest de Pennsylvanie ; William E. Craig, de la Virginie, pour le district ouest de la Virginie. Marshalls des Etats Unis : George I. Cunningham, de la Caroline du Sud, pour le district de la Caroline du Sud ; John H. Simmons, de l'Ohio, pour le district sud de l'Ohio ; Orville T. Porter, de l'Oregon, pour le district d'Alaska ; Anson S. Taylor, du district de Colombie, a été nommé juge de paix avec résidence dans la ville de Washington.

Situation à Johnstown.

Johnstown, 21 juin—Le temps est beau aujourd'hui.

Environ deux mille ouvriers sont au travail.

Les autorités ont refusé de fournir les moyens de transport aux grévistes, qui désirent quitter cette ville ; de sorte que très peu d'entre eux pourront partir.

Cinq cadavres ont été retrouvés ce matin, près du pont du chemin de fer.

Trente-deux autres cadavres retirés des débris.

Johnstown, Pa., 21 juin.—On n'a eu aucun désagrément aujourd'hui avec les ouvriers, et l'on semble croire que les fonctionnaires sont maîtres de la situation.

Toutes les buvettes sont fermées aujourd'hui par ordre du général Hastings et il n'y a eu aucun désordre signalé, et donne l'assurance que le Bundesrath saura faire respecter la dignité et les intérêts du pays, tout en refusant de permettre à l'Allemagne d'user d'aucune autorité sur les personnes qui résident en Suisse.

Mouvement Fenian.

Londres, 21 juin.—Le *Pall Mall Gazette* affirme que le Mouvement Fenian, chez ceux qui le dirigent, ne diffère pas dans l'affaire de Red Nose Mike. La vieille mère du prisonnier s'était rendue à Harrisburg pour implorer la clémence du gouverneur et c'est elle qui a fait savoir la décision de celui-ci. Au cours d'une entrevue avec son fils elle s'est évanouie.

Incendie.

Boston, 21 juin—Un immense incendie a eu lieu cette après-midi dans l'établissement de l'artificier Heyer. On a déjà trouvé trois cadavres sous les ruines et l'on craint qu'il y ait d'autres victimes.

Expédition d'or.

New York, 21 juin—Cinq millions quatre cent mille piastres en lingots d'or seront expédiées demain pour l'Europe.

L'affaire Cronin.

Winnipeg, Man., 21 juin—A 10:30 heures ce matin Martin Burke a comparu devant la cour, sous l'accusation de meurtre. Il avait été arrêté à Rat Portage. Une foule considérable était présente et tous avaient les yeux fixés sur l'accusé.

M. Howell a dit qu'il était nécessaire de prouver à la cour que Cronin avait été assassiné et que le prisonnier était soupçonné d'avoir commis le meurtre, avant de pouvoir produire certains témoins. Après cette déclaration, le prisonnier a été renvoyé en prison jusqu'à mercredi.

Cyclone.

Albany, Mo, 21 juin.—Un cyclone a passé hier sur la partie Nord-Ouest du Missouri et a abattu nombre d'édifices, y compris les maisons d'Ecole et autres propriétés. La bâtisse occupée par H. P. Williams, a été mise en pièces et l'un de ses enfants a été tué.

GRANDE-BRETAGNE.

La question des pêcheries.

Ottawa, Ont., 21 juin—On dit que la correspondance préliminaire et non-officielle dont on a parlé tout récemment, aura pour résultat la réouverture de négociations pour le règlement définitif de la question des pêcheries de l'Atlantique.

Le journal Sun.—Nouvelles du Venezuela.

New York, 21 juin.—Le journal *Sun* publie les nouvelles suivantes de Caracas, Venezuela